

République Française
Département LOIRET
Commune de CHATILLON LE ROI

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/07/2022

Référence
2022_D26

L'an 2022, le 12 Juillet à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni salle des réunions sous la présidence de DUPRÉ Céline, Maire.

Objet de la délibération
Admission en non valeur de dettes irrécouvrables

Présents : Mme DUPRÉ Céline, Maire, Mmes : BELLETOISE Céline, LEJEUNE Véronique, LONGUET-BESNARD Florence, MM : BEAUVALLET Guillaume, BEGAULT Frédéric, BESNARD Jean, BESNARD Laurent, CHAUVAT-PARIGUET Clément

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	9

Absents : MM : BERTHEAU Sébastien et CONSTANTIN Julien, excusés.

A été nommé secrétaire : BEGAULT Frédéric

Objet de la délibération : Admission en non valeur de dettes irrécouvrables

Date de la convocation
05/07/2022

Vu l'état des dettes présentées en non valeur par Madame la Trésorière, Considérant que les crédits sont ouverts au budget 2022 annexe de l'Eau, compte 654,

Date d'affichage
05/07/2022

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire relatif à un montant de 73.80 € de factures d'eau de 2019 irrécouvrables en raison d'une faillite et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte l'admission en non valeur de la somme de 73.80 €.

Vote
A l'unanimité
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le : 20/07/2022

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Et

Pour copie conforme :
En mairie, le 19/07/2022
La Maire,
Céline DUPRÉ.

Publication ou notification du :